



Stillförderung Schweiz  
Promotion allaitement maternel Suisse  
Promozione allattamento al seno Svizzera

[www.allaiter.ch](http://www.allaiter.ch)

## Info Juin 2020

Chère lectrice, cher lecteur,

Cette année, la Semaine mondiale de l'allaitement maternel est consacrée aux effets de l'alimentation des nourrissons sur l'environnement. Placée sous le slogan « [Soutenir l'allaitement pour une planète plus saine !](#) », la campagne se déroulera en Suisse du 12 au 19 septembre 2020.

Nous célébrons le 20<sup>e</sup> anniversaire de la fondation ! Depuis sa création en juillet 2000, elle s'emploie pour la mise en place de conditions juridiques et sociales optimales pour l'allaitement maternel. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui nous apportent leur soutien !

Dans cette édition:

- [Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2020](#)
- [Symposiums 2020](#)
- [La révision de la loi en 2014 affecte-t-elle la durée totale d'allaitement chez les femmes exerçant une activité professionnelle ?](#)
- [Coronavirus et allaitement](#)
- [Ce que les mères attendent des professionnel-le-s](#)
- [Rapport annuel 2019](#)
- [Coopération avec une juriste – allaitement et travail](#)
- [« Breast is best » : version intégrale en ligne](#)
- [Campagne Oui au congé paternité](#)
- [OMS : Code internationale, rapport de statu 2020](#)
- [Rapport WBTi Suisse 2020](#)
- [Actualités](#)
- [Offres de formation de base et continue de nos partenaires](#)
- [Pour les spécialistes](#)
- [mamamap](#)
- [Matériel d'information](#)

Meilleures salutations  
Christine Brennan, directrice

Promotion allaitement maternel Suisse  
Schwarztorstrasse 87, 3007 Berne  
tél. 031 381 49 66

[modifier les coordonnées](#) | [se désinscrire](#) | [contact](#)

## Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2020

Cette année, la semaine mondiale de l'allaitement maternel est consacrée aux effets de l'alimentation des nourrissons sur l'environnement. Placée sous le slogan « Soutenir l'allaitement pour une planète plus saine ! », la campagne se déroulera en Suisse du 12 au 19 septembre 2020.

Au vu des changements climatiques, la société est de plus en plus consciente de la nécessité de protéger les ressources de la terre et de ses habitantes et habitants. Le lait maternel appartient

depuis toujours aux ressources renouvelables de l'humanité. C'est la meilleure alimentation pour l'enfant et, en plus d'être bénéfique pour la santé de la mère, l'allaitement n'a pas d'impact sur le climat. En revanche, la production, l'emballage et le transport des aliments pour bébés polluent l'environnement et contribuent aux émissions de CO<sub>2</sub>.

[Plus d'information](#)

Comme de coutume, Promotion allaitement maternel Suisse met à disposition du matériel, qui peut être commandé dès à présent dans notre [boutique](#). Les livraisons seront effectuées à partir de la mi-août.

Les jaquettes pour les carnets de santé en Tyvek imperméable et résistant peuvent être livrées immédiatement. À commander dans la [boutique](#).

## Symposiums 2020

En raison de la situation actuelle, nous ne savons pas encore si les symposiums pourront se dérouler dans le cadre habituel. Nous vous prions de vous inscrire également si vous êtes intéressé de suivre un événement proposé en ligne.

Les symposiums suivants sont planifiés :

- 27 août 2020 à Zurich : La santé mentale après la naissance (en allemand, sans traduction simultanée)  
[plus d'information et inscription](#)
- 15 septembre 2020 à Bellinzone : Frein de la langue (en italien, sans traduction simultanée)  
[plus d'information et inscription](#)
- 16 septembre 2020 à Lausanne : Soutenir l'allaitement pour une planète plus saine  
[plus d'information et inscription](#)

## La révision de la loi en 2014 affecte-t-elle la durée totale de l'allaitement chez les femmes exerçant une activité professionnelle?

### **L'influence des dispositions de la loi sur le travail pour protéger les mères allaitantes sur le comportement d'allaitement** (rapport final du travail de bachelor de Petra Gantenbein)

L'étude examine comment les dispositions légales protégeant les femmes actives qui allaitent affectent leur attitude fondamentale vis-à-vis de l'allaitement. La durée totale de l'allaitement sert d'indicateur mesurable de cette attitude. L'analyse montre qu'en termes de contenu explicite la révision de la loi, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2014, n'a pas eu d'impact direct sur la durée totale de l'allaitement chez une femme exerçant une activité professionnelle. Une corrélation clairement positive existe par contre entre la durée totale de l'allaitement et les conditions en matière d'allaitement sur le lieu de travail telles que la femme les perçoit. Il semble toutefois qu'un climat de travail « favorable à l'allaitement » ne peut être garanti par les seules conditions légales formelles ; les aspects relationnels sont tout aussi importants. Ce constat clair indique qu'il faut continuer à sensibiliser la société à l'allaitement maternel sur le lieu de travail, notamment en fournissant des informations plus approfondies et en encourageant le discours actuel. Au niveau juridique formel, des efforts particuliers doivent être faits pour appliquer le droit du travail existant. Les données disponibles montrent par exemple qu'environ cinq ans après l'entrée en vigueur de la révision, deux femmes sur trois qui allaitent ne bénéficient pas (encore) des conditions minimales légalement prescrites sur le lieu de travail. [Lire la suite](#)

## Coronavirus et allaitement

Les scientifiques de [l'université d'Ulm](#) ont été les premiers à détecter l'ARN du coronavirus dans des échantillons de lait. Il n'a pas été possible de déterminer clairement si le bébé avait été infecté par cette voie ou par une autre voie de transmission possible. Les anticorps qui ont été détectés dans des échantillons de lait maternel, il y a quelque temps, donnent des raisons de croire que le lait maternel pourrait avoir un effet protecteur. Si une mère qui allaite contracte le COVID-19, son bébé aura déjà été exposé au virus pendant la période d'incubation, si bien que la mère pourra continuer à allaiter aussi longtemps que son état le lui permette en prenant des précautions. (Source : [Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel](#) ; 28.5.2020)

## [Informations complémentaires](#)

Dans le contexte de la pandémie actuelle, de nombreuses questions d'ordre juridique nous sont parvenues. Les réponses, que nous avons formulées en coopération avec notre conseillère juridique, peuvent être consultées [ici](#).

Connaissez-vous quelqu'un qui a besoin d'aide ? Les mesures contre la propagation du coronavirus ont entraîné du chômage partiel et des licenciements. Elles touchent en premier lieu les personnes rémunérées à l'heure ou travaillant sur appel, dans les secteurs à bas salaires tels que la restauration ou le commerce de détail, ainsi que les personnes qui vivaient déjà sur le seuil de pauvreté avant la crise. [La Croix-Rouge suisse offre du soutien.](#)

## Ce que les mères attendent des professionnel-le-s

Des professionnel-le-s de différents domaines conseillent et accompagnent les mères et leurs bébés après la naissance. Le retour d'information à Promotion allaitement maternel Suisse indique que les besoins individuels des mères varient fortement. Il est donc important pour le processus de conseil que les professionnel-le-s connaissent les souhaits de la mère en ce qui concerne l'allaitement maternel et la nutrition de son enfant et qu'ils/elles adaptent leurs actions en conséquence. [Lire la suite](#)

## Rapport annuel 2019

Le rapport annuel 2019 est en ligne et donne un aperçu de nos activités au cours de l'année sous revue, reflétant notre engagement pour l'allaitement maternel. Nous saisissons l'occasion de la publication du rapport annuel pour remercier sincèrement nos partenaires pour leur bonne collaboration et leur précieux soutien, en particulier les associations professionnelles, les hôpitaux, les offices fédéraux et Promotion Santé Suisse.

[Vers le rapport annuel](#)

## Coopération avec une juriste – allaitement et travail

Nous pouvons compter sur le soutien d'une juriste pour traiter les questions relatives aux droits des mères allaitantes. Cela nous permet d'améliorer encore notre offre de soutien aux mères. Cette possibilité de recevoir des conseils juridiques est très appréciée. La juriste donne également des indications à qui s'adresser si aucun accord avec l'employeur n'a pu être trouvé.

Exemple d'une question :

*Mon enfant est né le 13 juin 2019, je l'allaiter encore toutes les 4 heures. Je sais que durant la première année, les pauses d'allaitement sont payées et que par la suite, l'employeur doit seulement me fournir le temps nécessaire mais n'a plus l'obligation de me payer. Qu'en est-il de la règle des 9 heures de travail maximum par jour ? S'applique-t-elle à toute la période d'allaitement ou seulement à la première année ? Quels sont mes droits ? Comment suis-je protégée ? Je travaille dans un foyer pour handicapés, avec de longues heures de travail le week-end et des services de piquet.*

Réponse de la juriste :

*Après la 16<sup>ème</sup> semaine suivant l'accouchement, vous n'avez plus le droit de remplacer le travail du soir ou de nuit par un travail de jour équivalent (art. 35b de la loi sur le travail) ; vous êtes donc obligée de travailler de nuit ou d'effectuer un service de piquet. La durée maximale de 9 heures de travail par jour reste valable aussi longtemps que vous allaitez. Vous constatez à juste titre qu'après la première année de vie de l'enfant, vous disposez toujours du temps nécessaire à l'allaitement mais que ces pauses ne sont plus rémunérées.*

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions : [contact@allaite.ch](mailto:contact@allaite.ch)

## [Questions et réponses liées à des situations d'ordre juridique](#)

Matériel d'information pour soutenir les mères qui allaitent :

- Affiches présentant une vue d'ensemble des droits de la mère allaitante selon la loi sur le travail : à commander dans la [boutique](#)
- Téléchargement de [check-lists](#) pour les mères et les employeurs

- « **Oui, j'aimerais en savoir plus sur l'allaitement maternel** » – cartes pour s'inscrire à commander dans la [boutique](#) (contenus du [premier e-mail](#) et du [deuxième e-mail](#))

### « Breast is best » : version intégrale en ligne

« Breast is best » est un film éducatif qui traite de l'allaitement, du lait maternel et du premier contact avec le nouveau-né. Produit par l'Unité consultative nationale norvégienne sur l'allaitement maternel, il a été primé à plusieurs reprises. La version intégrale d'une durée de 45 minutes est désormais [disponible en ligne](#) en quatre langues.

### Campagne Oui au congé paternité

Le 7 juin est la Fête nationale des Pères. Et on espère que c'est la dernière sans congé paternité en Suisse. Le 27 septembre, nous voterons sur le congé de paternité de deux semaines. La proposition est un compromis largement partagé qui a été soutenu par une nette majorité du Parlement.

Un comité référendaire - comprenant des personnes qui, il y a 15 ans, étaient déjà contre le congé maternité - veut empêcher cette étape importante de la politique familiale.

[Supporter le congé paternité](#)

[Commander une banderole gratuite](#) pour promouvoir le Oui au congé paternité le 27 septembre.

### OMS : Commercialisation des substituts du lait maternel : mise en œuvre nationale du code international, rapport de statut 2020

Le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel existe depuis 1981 et a été conçu pour servir de modèle et de norme minimale pour les législations nationales ultérieures. En substance, le code concerne les mesures de protection de l'allaitement maternel et la réglementation de la commercialisation des substituts du lait maternel. Depuis lors, le code a été régulièrement révisé et complété par des résolutions ultérieures.

Le [rapport de statut 2020](#) fournit des informations actualisées sur l'état des mesures juridiques visant à mettre en œuvre le code dans les pays.

### Rapport WBTi Suisse 2020

Comment la Suisse s'engage-t-elle en faveur de l'allaitement ? Que fait-elle en la matière ? Le [Rapport WBTi Suisse \(World Breastfeeding Trends Initiative\)](#), qui analyse la politique d'allaitement dans notre pays, a été publié. 48 points sur 100 ont été attribués pour les indicateurs 1 à 10.

#### Résumé des résultats et des recommandations clés pour chaque indicateur

**Indicateur 1 – Mesures politiques** (3 points sur 10) : *instaurer une commission nationale pour l'allaitement maternel avec un financement public suffisant. Une stratégie nationale en matière d'allaitement maternel doit être élaborée, incluant les domaines information, éducation et recherche.*

**Indicateur 2 – Hôpitaux Amis des Bébé**s (3,5 points sur 10) : *les critères de l'IHAB doivent servir de référence à toutes les maternités et cliniques pédiatriques, qui doivent recevoir un soutien financier et logistique pour mettre en pratique et maintenir la certification IHAB.*

**Indicateur 3 – Mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel** (5 points sur 10) : *le code international et les résolutions de l'OMS y relatives doivent être intégralement inscrits dans la loi. Les conflits d'intérêts liés au code dans le système de santé doivent être clairement identifiés et les violations du code être sanctionnées efficacement.*

**Indicateur 4 – Protection de la maternité** (6 points sur 10) : *adapter la législation sur le congé de maternité et de paternité de manière à prolonger le congé au moins jusqu'à la durée de l'allaitement maternel exclusif recommandée par l'OMS.*

**Indicateur 5 – Soutien à l'allaitement maternel dans le cadre du système de santé** (5,5 points sur 10) : *des informations factuelles et impartiales sur l'allaitement et la valeur du lait maternel doivent être transmises dans le cadre de la formation de base et la formation continue des différentes professions de la santé.*

**Indicateur 6 – Soutien aux mères dans les communes** (7 points sur 10) : *les conseils prénatals et postnatals doivent être offerts aux parents par des expert-e-s et des organes compétents, indépendants, respectant le code de conduite et assurant un accompagnement continu durant toute la période de la grossesse, de la naissance, du post-partum et de l'allaitement.*

**Indicateur 7 – Appui en information** (5 points sur 10) : le financement public du soutien à l'allaitement ne doit pas être réduit davantage et l'offre de consultations pour les parents qui ont besoin de conseils en matière d'allaitement et d'alimentation des nourrissons doit être élargie. Mettre à disposition des ressources financières pour la production de brochures et d'autres sources d'informations indépendantes et conformes au code sur l'allaitement maternel et les aliments de complément.

**Indicateur 8 – VIH** (9 points sur 10) : les dernières découvertes dans le domaine VIH et allaitement maternel doivent être partagées dans toute la Suisse entre les professionnel-le-s, les maternités et les cliniques pédiatriques. Les parents concernés doivent recevoir des informations complètes.

**Indicateur 9 – Catastrophes et situations d'urgence** (0 point sur 10) : informer les états-majors de la protection civile sur l'importance de l'allaitement maternel et sur l'utilisation d'aliments pour nourrissons dans les situations d'urgence. Préparer du matériel d'information et définir des procédés pour de telles situations.

**Indicateur 10 – Monitoring et évaluation** (4 points sur 10) : une stratégie pour la collecte annuelle de données nationales sur l'allaitement et la nutrition conformément aux lignes directrices de l'OMS doit être progressivement élaborée et mise en œuvre. Créer une base de données sur l'allaitement et la prévention.

**Indicateurs 11 à 15 – Pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant** : les mesures visant à promouvoir l'allaitement exclusif et à augmenter la durée totale de l'allaitement doivent être formulées et mises en œuvre selon un calendrier défini.

## Actualités

### Influence de l'allaitement sur les virus dans l'intestin du bébé

Une étude menée par l'Université de Pennsylvania a identifié les phases dans lesquelles l'intestin est colonisé par des virus. Selon le rapport des scientifiques, publié dans la [revue spécialisée « Nature »](#), l'allaitement maternel joue un rôle décisif dans ce processus, le lait maternel influant sur la colonisation de l'intestin par des virus potentiellement pathogènes.

### Informations présentées par l'Institut européen pour l'allaitement maternel et la lactation

- [Galactogène](#) : l'état actuel des connaissances
- [Effets positifs du contact prolongé avec la peau sur les bébés nés à terme](#)
- [Nouveau protocole numéro 32 de l'ABM : gestion de l'hyperlactation](#)
- [Coronavirus/COVID-19 et allaitement : recommandations actuelles sur le plan international](#)
- [COVID-19 : questions de la pratique pour le personnel de la santé qui accompagne des femmes enceintes et allaitantes](#)

## Offres de formation de base et continue de nos partenaires

- [Certificate of Advanced Studies CAS Consultante en lactation et allaitement maternel IBCLC](#)
- [Offres de formation continue EISL \(Institut européen pour l'allaitement maternel et la lactation\)](#)
- [Offres de formation continue ASCL](#)

Vous trouverez d'autres cours et conférences proposés par nos partenaires dans [l'agenda](#). Annoncez vos manifestations par e-mail pour que nous puissions les publier dans notre agenda : [contact@allaite.ch](mailto:contact@allaite.ch)

## Pour les spécialistes

[Littérature, vidéos et autre matériel](#), mis à disposition par l'Institut européen pour l'allaitement maternel et la lactation.

[Pages spéciales](#) avec des connaissances actuelles sur l'allaitement, présentées par l'Institut européen pour l'allaitement maternel et la lactation.

Connaissez-vous un endroit où les mères qui allaitent sont les bienvenues et qui ne se trouve pas encore sur [mamamap.ch](http://mamamap.ch) ? Alors n'hésitez pas à le signaler.

## Matériel d'information

**Consultez et commandez le matériel dans notre boutique en ligne :** [allaiter.ch/shop](http://allaiter.ch/shop)

[FAQ, Questions fréquemment posées](#)

### **Autre matériel d'information pour les migrantes**

En fournissant des informations en plusieurs langues sur des questions de santé, [migesplus.ch](http://migesplus.ch) facilite l'accès aux prestations et contribue à améliorer la santé des migrants et migrantes.



Stillförderung Schweiz  
Promotion allaitement maternel Suisse  
Promozione allattamento al seno Svizzera

